RAPPORT DE SYNTHESE

Inventaire des zones humides

secteur de la Margeride Ouest

Lozère

2012-2014

Conservatoire d'espaces naturels de Lozère
5 bis impasse Félix Remise 48000 Mende
04.66.49.28.78
conservatoire@cen-lozere.org
www.cen-lozere.org

SOMMAIRE

Préambule 3

Objectifs 3

L'inventaire 4

- Eléments méthodologiques 4
- Périmètre géographique 4
- Limites 6
- Actions réalisées 6
- Porter à connaissance et premier bilan 7

Actualisation et structuration des données 14

- Structuration des données 14
- Actualisation des données 16

Annexes 18

- Annexe 1 19
- Annexe 2 21
- Annexe 3 22
- Annexe 4 23

PRÉAMBULE

La protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides est un enjeu majeur au niveau international, national et donc à l'échelle des bassins. Le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 intègre les zones humides comme milieux aquatiques à fort enjeux environnementaux.

Dans le département de la Lozère, des inventaires relatifs aux zones humides et aux tourbières ont été réalisés et ont dénombré, sur les territoires prospectés, une multitude de zones humides et de tourbières, de taille variable et qui sont le siège d'usages divers avec un état de conservation qui l'est tout autant.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère (anciennement Conservatoire départemental des sites lozériens) se propose de finaliser les inventaires de zones humides sur le département de la Lozère. Le secteur concerné, à savoir la Margeride ouest, est à priori majoritairement composé de prairies humides. Dans le contexte actuel de pression agricole grandissante sur les zones humides, ce type de milieu est aujourd'hui particulièrement menacé par des projets d'aménagements visant à augmenter leur productivité en abaissant leur hydromorphie.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère est impliqué dans la mise en œuvre des politiques publiques. Adhérent au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) depuis 2008, le Conservatoire s'engage à participer à la mise en œuvre du volet régional du SINP en effectuant le catalogage des données et la transmission des métadonnées, en participant à la structuration des données.

De plus, à l'instar des travaux précédents, les données récoltées dans le cadre de cet inventaire sont transmises aux partenaires financiers ainsi qu'aux administrations.

OBJECTIFS

La présente étude a pour objectifs :

- de compléter la connaissance sur les zones humides en réalisant un inventaire sur le secteur de la Margeride ouest. Ce travail permet la caractérisation des zones humides. Au delà de la connaissance sur la répartition et la caractérisation de ces zones humides, il s'agira d'effectuer un porter à connaissance en vue d'une préservation et d'une gestion durable de ces milieux naturels. Ce travail doit donc constituer un outil de référence, comme les travaux menés antérieurement ;
- de structurer et actualiser les inventaires et diagnostics existants (crête de la Margeride, Loire nature, plateau de l'Aubrac, Mont-Lozère, Massif de l'Aigoual, zones humides alcalines, docob lozère et MAET) grâce à la connaissance acquise depuis 2006 (date de l'inventaire le plus récent, le plus ancien datant de 1999). Il s'agit d'aboutir à une synthèse actualisée de tous les inventaires sur une même table cartographique.

L'INVENTAIRE

ELEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie retenue est celle développée par le Service d'Observation et des Statistiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de Sandre. Il s'agit d'un logiciel d'inventaire des zones humides « Zonhum » qui permet la caractérisation des données. Elle est proche de la méthodologie de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, méthodologie adoptée lors des différents inventaires déjà réalisés en Lozère. Néanmoins, une base de données complémentaire a été créée afin de répondre à la demande spécifique de l' Agence de l'Eau : typologie SAGE/pourcentage d'occupation des habitats au sein de la zone humide/espèces caractéristiques des habitats.

- ✗ Prospection de terrain/cartographie/administration de la fiche

Deux types d'information géographique sont récoltés sur le terrain selon la taille des zones humides identifiées :

- entre 0,1 et 0,99 ha : cartographie ponctuelle (pointage GPS) et utilisation d'une fiche simplifiée
- à partir de 1 ha : cartographie surfacique et utilisation d'une fiche complexe

- ✗ Fiches de caractérisation des zones humides : 2 fiches ont été élaborées pour l'administration sur le terrain. L'une est dite « complexe » et utilisée pour les zones humides d'une surface supérieure à 1 ha et l'autre dite « simplifiée », utilisée pour les zones humides ponctuelles (cf. annexe 1 et 2).

- ✗ Echelle cartographique : 1/10000.

- ✗ Typologie des habitats : codes CORINE biotopes niveau 4 (2 décimales).

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

L'enveloppe de référence de l'inventaire couvre le secteur Ouest de la Margeride (cf. carte page suivante). La surface inventoriée est d'environ 45000 ha et vient au contact de deux sites Natura 2000 « Montagne de la Margeride » et « Plateau de l'Aubrac » correspondant également à deux secteurs inventoriés antérieurement.

Périmètre d'inventaire - Secteur Margeride Ouest

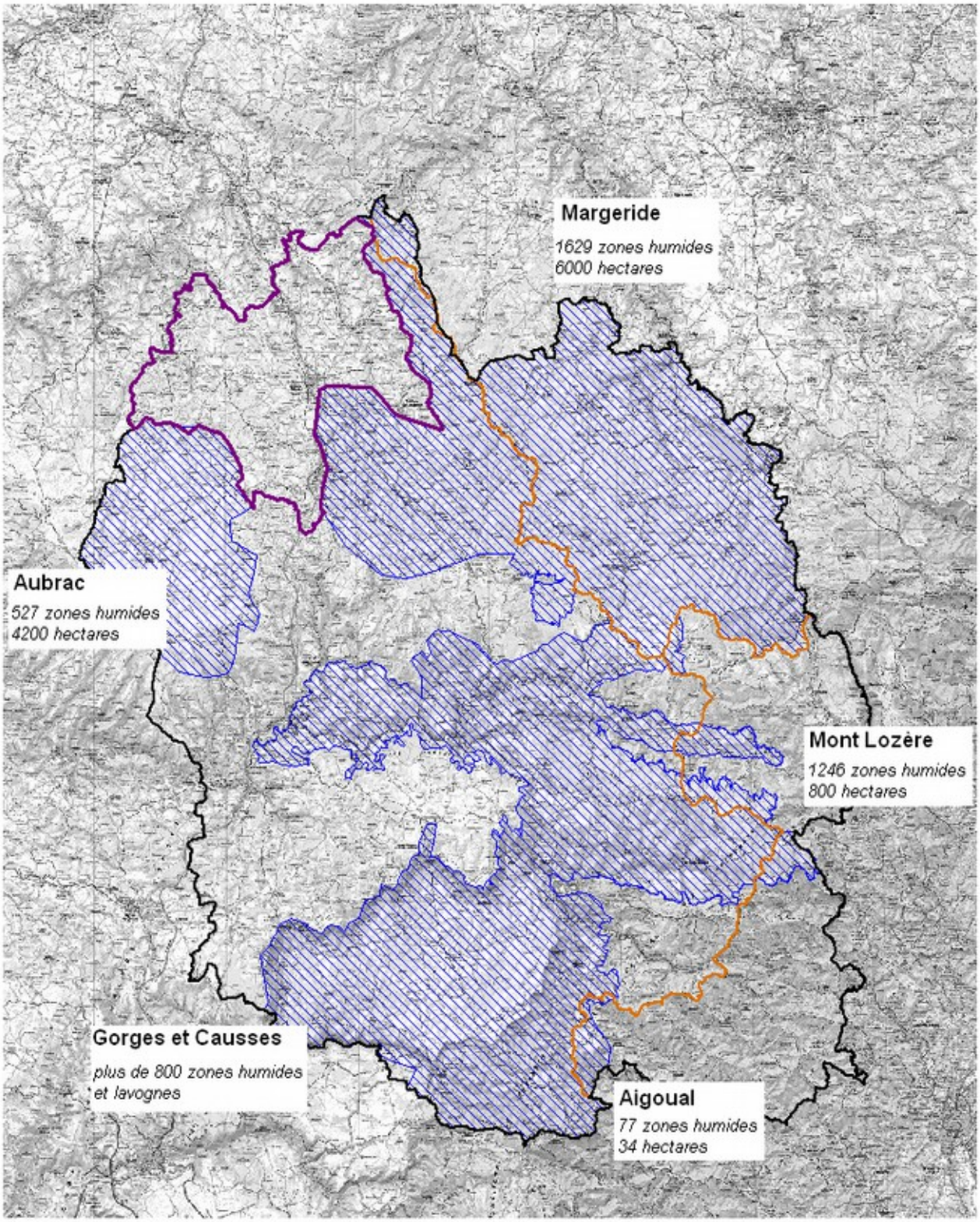

zone humide (tourbières, prairies humides...)

bassin versant

périmètre d'inventaire Margeride Ouest

0 10 km

Sources :
Fond : SCAN 100 IGN PARIS - 2008-2009
Cartographie : zones humides
CEN Lozère, 2014

Conservatoire d'espaces naturels Lozère

LIMITES

Sont listés ici des limites identifiées dans le cadre de l'inventaire des zones humides. Il s'agit de limites méthodologiques ou inhérentes à la prospections de terrain, à la cartographie, à l'interprétation de descripteurs sur le terrain.

- ✗ photo-interprétation : l'analyse a permis de pré-identifier 1939 zones humides potentielles mais ne peut revendiquer l'exhaustivité. Elle est un guide précieux pour orienté la prospection sur le terrain et faciliter la délimitation des zones humides. La différence entre les zones pré-identifiées et celles effectivement cartographiées s'explique par le fait que plusieurs pointages présents sur la photo-interprétation ont pu être regroupés en une seule entité géographique, ou par le fait que les zones ont une surface inférieure au seuil ;

- ✗ surface des zones humides : il n'est pas toujours aisé d'estimer la taille d'une zone humide sur le terrain. Ainsi des zones humides d'une surface inférieure à 1 ha ont été délimitée de façon surfacique au lieu d'être pointé au GPS. Cela ne constitue en rien un inconvénient car aucune information n'est perdue ;

- ✗ accès aux zones humides : il a pu être de façon très ponctuelle délicat de caractériser précisément une zone humide du fait de la présence d'animaux pâturant "peu coopératifs" ;

- ✗ nombre de zones humides : le nombre important de zone humide à parcourir dans le temps imparti ne permet une prospection approfondie de chaque zone. Suivant la surface, il est possible d'avoir omis par exemple un habitat naturel représenté dans de faible proportion. De même, les espèces d'intérêt patrimonial n'ont pas fait l'objet de recherches mais ont été notées "au passage" ;

- ✗ période de prospection : la prospection a eu lieu entre les mois de mai et octobre sur 2012, 2013 et 2014. Les débuts et fins de période de végétation sont moins propices à l'appréhension de certains descripteurs comme par exemple l'impact de certaines activités humaines, le repérage d'espèces patrimoniales,...

- ✗ délimitation cartographique : le report cartographique des zones humides peut s'avérer délicat dans certaines configuration : aménagements, défrichements, drainages enterrés, zones humides en tout ou partie boisées,... De plus, la végétation donc les habitats naturels, critère majeur utilisé, est un continuum où il est difficile de poser une limite

- ✗ pointage GPS : le pointage GPS peut être source d'erreurs de géolocalisation même si la précision s'est accrue ces dernières années ;

- ✗ biais observateurs : malgré des calages sur le terrain à la fois cartographiques et d'analyse des critères, un biais observateur reste un élément à considérer dans les analyses de données.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère attire l'attention sur l'impossibilité d'atteindre l'exhaustivité dans ce type d'inventaire. Il est néanmoins une représentation fiable de la réalité en terme de répartition, de surface et de caractérisation.

ACTIONS RÉALISÉES

- ✗ <u>Recherche et travaux préalables</u>
  - élaboration d'une cartographie préalable sur la base des orthophotoplans de 2008 mis à disposition par le Conseil Général de la Lozère et de données éventuelles en provenance d'observateurs. Cette cartographie est un outil essentiel à la prospection de terrain, servant ainsi de guide.
  - Tirage de 60 plans au 1/10000 en vue de la prospection de terrain.

- Création de 2 fiches de terrain et d'une base de données complémentaire spécifique aux demandes de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

✗ Prospection de terrain/cartographie/administration de la fiche

Action réalisée durant les mois de mai à octobre, entre 2012 et 2014 sur la base de la cartographie préalable. 174 jours ont été consacrés à cette action (sur les 113 jours prévus initialement).

✗ Saisie des fiches et cartographie sur support informatique

Base de données

- Zones humides surfaciques :
  - 1 masque de saisie « Zonhum » Service d'observation et des statistiques du Ministère de Environnement et du Développement Durable et de Sandre
  - 1 masque de saisie « ZH_Base_complementaireAG » sous Access
- Zones humides ponctuelles :
  - 1 masque de saisie « Zonhum » Service d'observation et des statistiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de Sandre
  - 1 masque de saisie « ZH_Base_complementaireAG » sous Access

SIG - digitalisation de la cartographie sur logiciel cartographique MapInfo

- Zones humides surfaciques : report cartographique des limites des zones humides
- Zones humides ponctuelles : pointage GPS

PORTER À CONNAISSANCE ET PREMIER BILAN

Généralités

Ce sont pas moins de 1238 zones humides qui ont été inventoriées, cartographiées et caractérisées dans le cadre de cet inventaire.

500 zones humides de type surfacique ont été recensées et 738 de type ponctuel (cf.carte p.suivante)

Selon la typologie du SDAGE Adour-Garonne, ce sont à 97,4% des zones humides de bas fonds en tête de bassin et de montagne. 2,6 % sont en bordure de cours d'eau et plaine alluviale.

Selon la typologie du SAGE, les "marais d'altitude" dominent largement (près de 98%) ; les 2% restant étant constitués de "Prairie inondable" et "Roselière/cariçaie".

La surface totale de zone humide (hors pointage GPS) représente 4,3% de la surface d'inventaire. Elles ont, dans la grande majorité, une surface comprise entre 1 et 10 ha (69% ont une surface comprise entre 1 et 5 ha) avec une moyenne de 3,89 ha, et sont réparties de façon assez homogène sur le territoire prospecté. Les plus grandes zones humides se localisent sur le sud ouest de l'enveloppe.

Surface	
totale	1932,22 ha
minimum	0,53 ha
maximum	70,47 ha
moyenne	3,86 ha
écart-type	5,17

Surface des zones humides

Classes de surface	%
0,1 à 1 ha	10
1 à 10 ha	84
10 à 20 ha	5
20 à 70,5 ha	1

Répartition par classe de surface

Les Zones humides sur le secteur de la Margeride Ouest

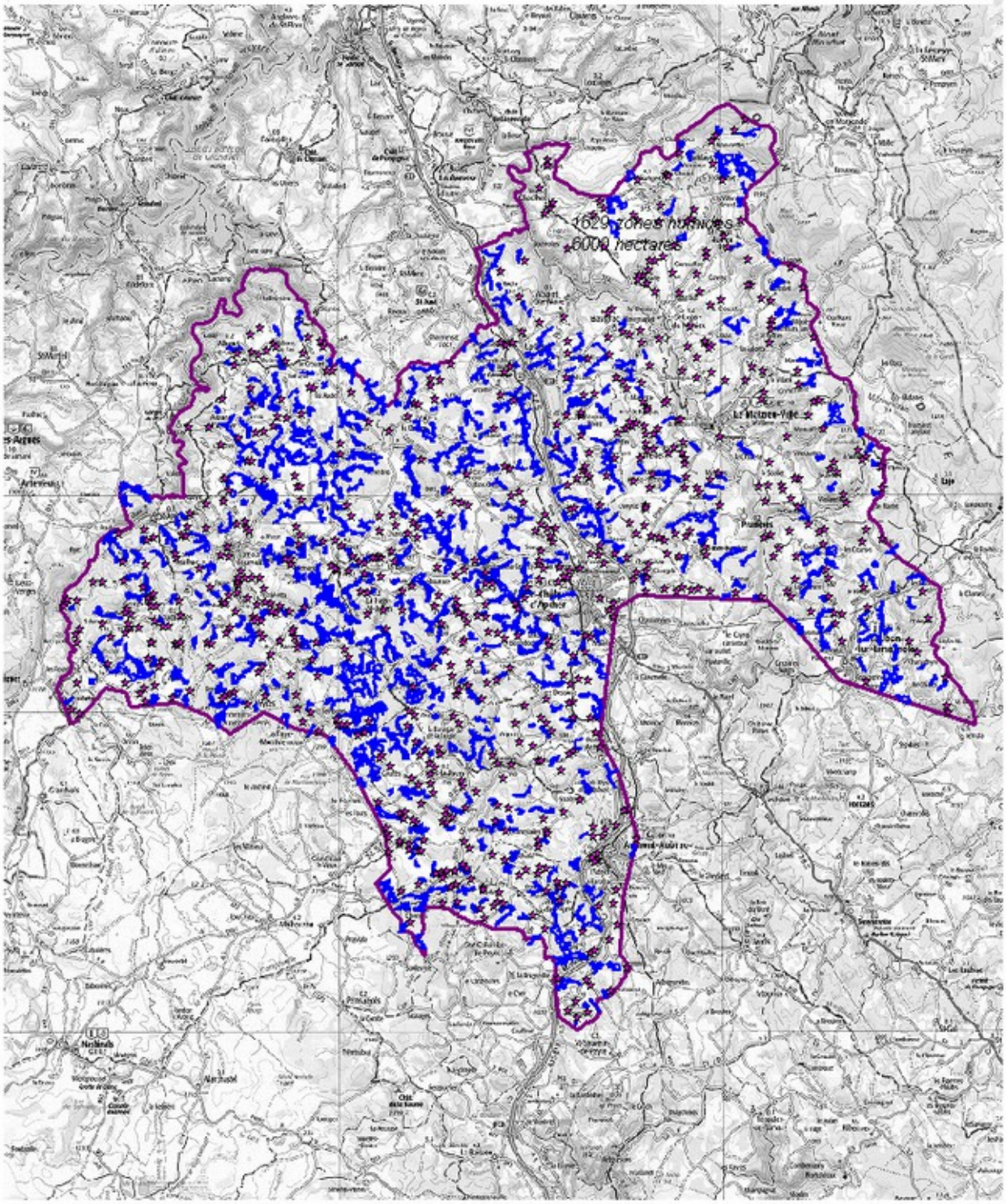

Périmètre de l'inventaire

Zone humide surfacique

Zone humide ponctuelle

0 3.5 km

Sources :
Fond : SCAN 100 IGN PARIS - 2008-2009
Cartographie : périmètre inventaire Margeride Ouest
zones humides ponctuelles et surfacique
CEN Lozère, 2014

Conservatoire d'espaces naturels Lozère

Hydrographie

Quatre sous-secteurs sont concernés par la prospection (dont un très à la marge) avec :

- ✗ La Truyère de sa source au confluent de la Ribeyre (incluse) comprenant :
  - La Truyère
  - La Rimeize
  - Le Chapouillet
- ✗ La Truyère du confluent de la Ribeyre au confluent du Bes comprenant :
  - L'Arcomie
- ✗ Le Bes comprenant :
  - La Bédaule
  - Le Bès
- ✗ Le Remontalou comprenant :
  - La Truyère du confluent du Bes au confluent de l'Endesques (inclus)

Nom	Code hydrographique	Nb de zones humides	
		surfaciques	ponctuelles
La Truyère du confluent du Mézère au confluent de la Rimeize	O732	28	41
La Rimeize de sa source au confluent du Barbuts (Cros)	O733	64	107
Le Chapouillet	O734	113	149
La Bruyère du confluent de la Rimeize au confluent du Mialanes	O736	22	22
La Truyère du confluent du Crozac (inclus) au confluent des Planchettes	O737	39	97
La Truyère du confluent du Crozac (inclus) au confluent des Planchettes	O738	52	99
La Truyère du confluent des Planchettes (inclus) au confluent de la Ribeyre (incluse)	O739	3	4
L'Arcomie	O741	37	19
Le Bès du confluent du Rioumau au confluent de la Bédaule	O754	35	61
La Bédaule	O755	78	97
Le Bès du confluent de la Bédaule au confluent de la Truyère	O756	41	42
Le Remontalou	O761	1	-

Zones hydrographiques et nombre de zones humides recensées

Communes

Les communes prospectées en tout ou partie sont au nombre de 32.

Commune	Nb zones humides		
	surfaciques	ponctuelles	totales
Albaret le Comtal	38	33	**71**
Albaret Sainte Marie	20	12	**32**
Arzenc d'Apcher	9	10	**19**
Aumont Aubrac	21	36	**57**
Les Monts Verts	46	26	**72**
Les Bessons	41	35	**76**
Blavignac	20	21	**41**
Brion	3	5	**8**
Chauchailles	48	68	**116**
Chaulhac	2	11	**13**
La Chaze de Peyre	31	36	**67**
Cheylard l'Evêque	1		**1**
La Fage Montivernoux	17	17	**34**
La Fage Saint Julien	34	34	**68**
Fau de Peyre	31	63	**94**
Fournels	27	43	**70**

Commune	Nb zones humides		
	surfaciques	ponctuelles	totales
Julianges	10	9	**19**
Lajo	2	2	**4**
Le Malzieu Forain	13	32	**45**
Le Malzieu Ville	1	6	**7**
Prinsuéjols	1		**1**
Prunières	13	15	**28**
Rimeize	1		**1**
Saint Alban sur Limagnole	26	36	**62**
Saint Chély d'Apcher	31	59	**90**
Sainte Colombe de Peyre	1		**1**
Saint Juéry	3		**3**
Saint Laurent de Veyres	11	9	**20**
Saint Léger du Malzieu	6	27	**33**
Saint Pierre le Vieux	9	43	**52**
Saint Privat du Fau	7	15	**22**
Termes	29	36	**65**

Zones humides inventoriées par commune (une zone humide peut être sur plusieurs communes)

Critère de délimitation des zones humides

Les principaux critères ayant permis la délimitation de chaque zone humide sont par ordre d'importance :
- la présence de végétation hygrophile
- la répartition des habitats (types de milieux)
- la présence de sols hydromorphes

D'autres critères comme la "topographie, géologie, géomorphologie", la "fonctionnalité écologique (connexions, relations entre écosystèmes)", l'"occupation des sols (limite entre espaces naturels et milieux anthropisés)" ou encore l'"hydrologie (balancement des eaux, zones de crues, nappe…)" ont été parfois utilisés de façon complémentaire.

Activités humaines identifiées

Les principales activités relevées sont le pâturage à plus de 95% et l'activité de fauche sur 158 zones humides soit 32%. Ces dernières sont très généralement pâturées. Les prélèvements d'eau représentent 9% et concernent des captages AEP. Les autres activités comptent pour moins de 5%. Le tableau ci-dessous détaille les pourcentages par activité.

Activités humaines	Zones humides	
	Surfaciques %	Ponctuelles %
élevage / pastoralisme	99,60	95,6
agriculture	31,60	20,9
prélèvements d'eau	9,00	-
sylviculture	4,00	0,7
pêche	0,60	0,1
pas d'activité marquante	0,40	2,2
chasse	0,20	-
activité hydroélectrique, barrage	0,20	-
infrastructures linéaires	0,00	0,9
urbanisation	0,00	-
tourisme et loisirs (camping, zone de stationnement)	-	0,4

Pourcentage de zones humides par activité anthropique

Habitats naturels répertoriés

Un certain nombre d'habitats naturels a été répertorié, allant des sources aux tourbières (bas marais acides, tourbières de transition, tourbières hautes, tourbières dégradées, tourbières boisées), en passant par les prairies humides (eutrophes ou oligotrophes), les cours d'eau et leur végétation associée (roselières, communautés de grandes laîches, ripisylves). Le tableau présenté en annexe 3 liste tous les habitats recensés. Sont signalés en gras, les habitats les plus fréquemment identifiés.

90,6% des zones humides sont en tout ou partie constitués de prairies humides eutrophes. Compte-tenu des conditions de milieux, notamment liées à l'altitude et donc aux conditions climatiques, mais aussi à la configuration topographique, les tourbières sont assez peu représentées, et les habitats tourbeux sont rarement majoritaires au sein des zones humides (une zone humide est classée en tourbière dès lors que le pourcentage d'occupation des habitats tourbeux est d'au moins 30%).

Valeur patrimoniale

Sur l'ensemble de l'enveloppe d'inventaire, 68 zones humides (dont 23 zones humides ponctuelles) sont identifiées comme tourbière pour environ 350 ha. Leur valeur patrimoniale est indéniable de par leur fonctionnement intrinsèque, les rôles qu'elles jouent en terme de biodiversité et de ressource en eau, du fait de la présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire et d'espèces patrimoniales.

Leur valeur est d'autant plus élevée qu'elles sont peu fréquentes comparée au nombre de zones humides recensées (1238).

Les habitats naturels d'intérêt communautaire

137 zones humides comprennent au moins 1 habitat naturel d'intérêt communautaire (dont 117 zones humides de type surfacique), très majoritairement tourbeux. Parmi elles, 2 abritent 5 habitats naturels d'intérêt communautaire, 2 en ont 4 et 9 ont ont 3.

11 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été recensés, la majorité relevant des habitats tourbeux :

		Nb zones humides	
		surfaciques	ponctuelles
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoeto-Nanojuncetea		1
3260	Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	1	
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	23	1
6432	Mégaphorbiaies subalpines et alpines	1	
7110	Tourbières hautes actives	44	4
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	8	1
7140	Tourbières de transition et tremblantes	78	13
91D0	Tourbières boisées	7	
91D1	Boulaies à sphaignes	5	
91D2	Tourbières boisées à pin sylvestre	2	
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	3	3

Occurrences par habitat naturel d'intérêt communautaire

Les espèces

Quelques espèces d'intérêt local à national ont été identifiées ; 2 sont protégées, 5 sont déterminantes ou remarquables au titre des ZNIEFF et 3 sont considérées d'intérêt patrimonial en Lozère, ceci bien qu'elles n'aient aucun statut officiel.

	STATUT		Intérêt 48	Zones humides	
	PN	Znieff		surfaciques	ponctuelles
Carex limosa	*X*	*D*		5	
Carex pulicaris		*R*		2	1
Drosera rutundifolia	*X*	*R*		18	2
Gentiana pneumonanthe			*X*	20	2
Lythrum portula		*R*		5	3
Sedum villosum			*X*	1	
Vaccinium microcarpum		*D*		8	
Wahlenbergia hederacea			*X*	3	2

PN : protection nationale

Znieff : D : déterminante/R : remarquable

Espèces contactées et nombre de zones humides concernées

A noter la présence de *Mimulus guttatus* sur des zones humides, préférentiellement localisée le long de rus, ruisseaux et qui paraît se disséminer grâce aux fossés de drainage. Cette espèce exogène pourrait s'avérer envahissante.

Concernant la faune, très peu de contact d'espèces très liées aux zones humides, on signalera : *Zootoca vivipara, Rana temporaria.*

Fonction biologique et hydrologique

Les zones humides combinent en général plusieurs fonctions biologiques et hydrologiques. Le tableau ci-dessous présente les pourcentages d'occurrences par fonction identifiée. Sur le territoire étudié, les zones humides ont le plus souvent un rôle dans le ralentissement du ruissellement et dans le soutien d'étiage. Elles

sont aussi le lieu d'expansion de crues, lorsqu'elles bordent un cours d'eau. Par contre, du fait de leur état de conservation qui n'est pas satisfaisant, toutes ne jouent pas un rôle (10 %), et quand bien même une fonction a été signalée, il n'est pas rare qu'elle ne la remplisse pas complètement. Cet état de fait est lié au drainage par fossés ou lié à des points d'abreuvement impactant, aux captages AEP,...

	%
FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE	3,2
Expansion naturelle des crues	15
Ralentissement du ruissellement	51,8
Soutien naturel d'étiage	51,8
Fonctions d'épuration	13,8
FONCTIONS DE PROTECTION DU MILIEU PHYSIQUE	0,2
Rôle naturel de protection contre l'érosion	0,6

Fonctions hydrologiques

	%
FONCTIONS D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES	84,6
Connexions biologiques	10,8
Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs	1
Zone particulière d'alimentation pour la faune	1,4
Zone particulière liée à la reproduction	2,4
AUTRE INTERET FONCTIONNEL D'ORDRE ECOLOGIQUE	50

Fonctions biologiques

Quel que soit le type de zone humide et son état de conservation, excepté s'il est très défavorable, on observe une ou des fonctions biologiques ; certaines, du fait de leur positionnement, sont considérées comme des corridors.

Entrée et sortie d'eau

Les zones humides sont alimentées majoritairement par nappes, sources, et cours d'eau, de façon permanente. Le ruissellement est également noté de façon intermittente. 26% des zones humides surfaciques ont une entrée d'eau liée à des fossés de drainage.

L'eau s'évacue par fossés de drainage sur 63 % des zones humides surfaciques concernées. Viennent ensuite les liens avec les cours d'eau.

Diagnostic patrimonial et fonctionnel

Relevé pour les zones humides de type surfacique, le diagnostic fonctionnel fait apparaître que moins de 2% de celles-ci sont proches de l'équilibre naturel. Une majorité de zones humides présente un déséquilibre fonctionnel jugé fort à très fort, ayant un impact notable sur le fonctionnement (62%).

Le diagnostic patrimonial, s'il ne repose pas sur les mêmes critères, suit logiquement la même orientation, ce dans la mesure où les habitats et leur état de conservation sont étroitement liés au fonctionnement général de la zone humide.

	zones humides surfaciques	
Descripteurs	**nb**	**%**
Fonctionnement observé proche de l'"équilibre naturel"	9	1,8
Fonctionnement observé "sensiblement dégradé ne remettant pas en cause les équilibres naturels"	181	36,2
Fonctionnement observé "dégradé, perturbant les équilibres naturels"	237	47,4
Fonctionnement observé "très dégradé, les équilibres étant rompus"	73	14,6

Diagnostic fonctionnel

	zones humides surfaciques	
Diagnostic patrimonial	**nb**	**%**
Habitats non dégradés	13	2,6
Habitats partiellement dégradés	338	67,6
Habitats très fortement dégradés	149	29,8

Diagnostic patrimonial

Facteurs influençant l'évolution de la zone

Sur la totalité des zones humides surfaciques, les principaux facteurs recensés sont :

- pâturage : 98%
- modification du fonctionnement hydraulique (abreuvoir, captage de sources, rases,...) : 90%
- comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides (essentiellement actions de drainage) : 66%
- entretien rivières, canaux, fossés, plan d'eau : 37%
- suppression ou entretien de la végétation fauchage et fenaison (fauche essentiellement) : 35%
- infrastructure linéaire, réseaux de communication (route/piste/ligne HT) : 14%

Concernant les zones humides ponctuelles, les pratiques pastorales et agricoles dominent aussi dans les mêmes proportions ; la problématique des pratiques liées à la gestion des eaux est légèrement moins prégnante avec 56,8%.

Plusieurs facteurs sont en général présents sur une même zone humide, avec des impacts divers. Si l'action de pâturage stricto sensu est globalement jugée positive, elle est généralement couplé à une modification du fonctionnement hydraulique et/ou à du drainage ce qui peut relativiser les avantages de l'activité pastorale . La modification du fonctionnement hydraulique peut être dommageable, mais peut aussi avoir un impact localisé sur la zone humide. Le drainage concerne par contre une grande majorité des zones humides ; il est indiqué dès lors qu'il y a présence de fossés ouverts de plus de 30*30 cm, quel que soit le maillage, le nombre et le positionnement de ces fossés. L'entretien des fossés et cours d'eau a un impact négatif sur les fonctions hydrologiques. La fauche, est couplée au pâturage et souvent à la modification du fonctionnement hydraulique et/ou au drainage.

La fermeture du milieu, facteur négatif présent dans de nombreux inventaires réalisés antérieurement, n'est relevé que sur 3% des zones humides. Cela s'explique par le fait que les zones humides sont situées à plus basse altitude, dans des zones moins accidentées ; elles font l'objet d'une exploitation plus forte.

Conclusion

En guise de conclusion de cette analyse succincte sur les principaux descripteurs relevés, le maillage de zones humides sur ce territoire est important mais, à dire d'expert de terrain et comparativement à la photo interprétation réalisée en préalable, leur nombre et leur surface étaient plus important par le passé. Les zones humides, très majoritairement des prairies à caractère eutrophe, sont en mauvais état de conservation, lequel est lié aux activités anthropiques qui y sont exercées, et plus précisément à certaines techniques agricoles qui impactent à la fois le fonctionnement hydrologique et hydraulique, la qualité des habitats naturels et leur diversité. La valeur patrimoniale en est affectée ainsi que la ressource en eau.

ACTUALISATION ET STRUCTURATION DES DONNEES

L'objectif de cette phase est de structurer et d'actualiser les inventaires existants (crête de la Margeride, Loire nature, plateau de l'Aubrac, Mont-Lozère, Massif de l'Aigoual, zones humides alcalines) grâce à la connaissance acquise depuis 2006 (date de l'inventaire le plus récent, le plus ancien datant de 1999). De nombreuses informations associées à des cartographies plus fines ont été récoltées (contrats MAEt, contrats Natura 2000, connaissances, diagnostics et expertises du CEN Lozère), et de nouvelles zones humides ont été identifiées (les inventaires n'étant pas exhaustifs). De plus, l'inventaire des zones humides de la Margeride Ouest finalisé en 2014 est intégré au présent travail.

Au terme de l'opération, il s'agit d'aboutir à une synthèse actualisée de tous les inventaires et cartographies sur une même table cartographique.

Deux grandes phases sont nécessaires pour atteindre l'objectif :

- ✗ Structuration des données
  - récupération des inventaires de zones humides et des travaux cartographiques comportant des données zones humides en Lozère ;
  - structuration d'une table contenant des données attributaires synthétiques permettant une homogénéisation des informations.

- ✗ Actualisation des inventaires et des limites de zones humides à partir des données existantes
  - révision de limites de zones humides ;
  - intégration de nouvelles zones humides (inventaires non exhaustifs).

STRUCTURATION DES DONNÉES

Type de données récoltées

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lozère a pris attache auprès des différents maîtres d'ouvrage et partenaires afin de récupérer des données cartographiques :

- inventaires de zones humides sous maîtrise d'ouvrage autre que Conservatoires
- DOCOB
- Mesures agro-environnementales
- contrats Natura 2000

L'annexe 4 fait état des données récupérées. N'ont notamment pu être intégrées les données cartographiques provenant des DOCOB et MAE : Plateau de l'Aubrac, Vallée du Galeizon, Valdonnez et Vallée du Gardon de Mialet.

Création de la table / choix des champs attributaires

Identification de la zone humide

ID

Il correspond à l'identifiant de la zone humide. Compte-tenu des assemblages réalisés et de la multiplicité des intitulés, un nouvel identifiant a dû être attribué à chaque zone humide.

Localisation administrative

Territoire concerné

Il est commun de diviser la Lozère en 4 grands ensembles relativement homogènes au point de vue climatique et géologique : Margeride, Aubrac, Causses et Cévennes. Le classement par territoire est obtenu par croisement des couches géographiques de ces territoires et des limites des zones humides.

Commune

Une à trois communes peuvent être renseignées (croisement des couches géographiques de la BD Carto de l'IGN - communes 48 et des contours digitalisés des zones humides). Dans le cas d'un nombre supérieur de communes concernées, c'est le critère de surface couverte de la zone humide par commune qui permet de retenir les trois principales communes.

Description générale de la zone humide

Typologies

Les typologies permettent de décrire le type de milieux dominant dans la zone humide. Elles se basent sur un regroupement et une simplification des typologies CORINE Biotope.

Code CORINE Biotope (principal et déclinaison)	Typologie simplifiée (=colonne type ZH)
22.1	eau douce
22.2	
22.3	communauté amphibie
22.4	végétation aquatique
22.5	mare
24.1	eau courante
24.21	
37.1	prairie humide
37.2	
37.3	
37.81	mégaphorbiaies
44.1	forêt alluviale
44.3	
44.5	
44.A2	bois humide
44.9	
51	Tourbière
52	
54.2	
54.3	
54.4	
54.5	
53	végétation de bord des eaux
54.1	source

D'autres typologies SDAGE issues de la méthodologie d'inventaire de zones humides (Tronc commun IFEN, 2004) ont été conservées :

- zones humides liées aux cours d'eau : ce sont les zones humides situées le long d'un cours d'eau ayant une relation (permanente ou non) avec les eaux du cours d'eau. Elles regroupent les ripisylves, les zones d'expansion de crue et les bras morts (codes CORINE : 24, 44, 37 et 53) ;
- bordure de lacs et retenues : cette catégorie inclut les lacs et leur bordure - frontière terre/eau (code CORINE : 22 et 53) ;
- zone humide aménagée : cette classe comprend tous les plans d'eau douce anthropisés (code CORINE : 89 et 82.4), et ceci quelque soit le degré d'aménagement dont il font l'objet (carrières en eau, gravières, bassins de lagunage, bassins d'épuration, petits réservoirs...) ;
- zone humide d'altitude : il s'agit des zones humides associées aux glaciers, aux combes à neige et aux sources (code CORINE biotope : 36).

A noter : Dans le cas où le type de zone humide n'est pas précisé dans les données source, il a été retenu qu'une zone humide est considérée comme une tourbière dès lors que la somme des pourcentages d'habitats tourbeux est supérieure ou égale à 30%. Ce choix découle de la méthodologie utilisée majoritairement pour les zones humides décrites dans le cadre des divers inventaires de zones humides. Par ailleurs, en présence de plusieurs polygones relevant d'une même zone humide, l'actualisation des contours impose la prise en compte de la typologie dominante pour définir le type de zone humide. La même règle est alors appliquée.

Superficie en hectare

La superficie est obtenue sous SIG, calcul en système sphérique.

Auteurs et historique

Sources

Afin de conserver l'historique des données, 3 champs figurent dans la table. Ils mentionnent les organismes maîtres d'œuvre ainsi que l'inventaire ou le programme dans le cadre duquel la donnée a été récoltée. La priorité est faite à la donnée la plus récente (et non à la surface la plus importante).

Dates

Les champs de date, au nombre de 3 fonctionnent à l'identique des champs sources. Ainsi par exemple, au champ source_1 correspond le champ date_1.

A noter : certaines zones humides, notamment en lien avec les MAE ou des données conservatoire, peuvent avoir plus de 3 sources et dates. Les dates les plus récentes ont été privilégiées tout en s'assurant que la totalité de la zone humide soit prise en compte.

ACTUALISATION DES DONNÉES

Eléments méthodologiques

La table de synthèse est réalisée en coordonnées Lambert 93.

- analyse cartographique

Une zone est considérée comme humide dès lors qu'elle a été définie comme telle dans les grandes typologies d'inventaire ou lorsque l'habitat dominant est un habitat humide. Ainsi la présence d'habitats humides au sein d'une entité identifiée sèche n'a pas été retenue (seuil de prise en compte des zones humides).

Dans la majeure partie des cas, lorsque deux cartographies se superposent et qu'il est évident que l'on considère la même zone humide, le périmètre est modifié suivant la donnée la plus récente. Lorsque les données cartographiques ne se superposent pas ou très partiellement, les deux périmètres sont conservés même s'il est envisageable qu'ils concernent la même zone humide.

Pour l'actualisation des contours plusieurs cas de figure de posent :

- les limites des cartographies MAEt sont systématiquement conservées s'il n'y a d'autres données existantes ;
- s'il existe des données antérieures à la cartographie MAEt : on conserve la cartographie MAEt plus récente à laquelle on fusionne éventuellement la cartographie plus ancienne si la surface totale du polygone ancien n'est pas couvert pas la cartographie MAEt ;
- si la donnée existante est plus récente que la cartographie MAEt (DOCOB, carto zone cœur du PnC), la cartographie MAEt n'est pas prise en compte.
- dans le cadre de cartographie non spécifique aux zones humides, seul le code CORINE de la colonne code primaire est pris en compte pour définir s'il s'agit ou non d'une zone humide ; il correspond à l'habitat considéré comme dominant.

Limites

Comme tous travaux visant à synthétiser des données cartographiques de différentes sources, des limites et obstacles sont à considérer :

- différentes échelles ont été utilisées dans le cadre des cartographies, allant du 1/25000 pour l'un des inventaires de zones humides (bassin versant lozérien de l'Allier) au 1/5000 pour les mesures agro-environnementales. Les autres inventaires ou DOCOB sont à l'échelle du 1/10000 ;
- la table de synthèse est forcément restreinte en terme de champs attributaires, en raison de l'hétérogénéité des données ;
- la cartographie est actualisée jusqu'en 2012 à l'exception des secteurs Aubrac, Galeizon, Valdonnez, Vallée du Gardon de Mialet pour lesquels il n'a pas été possible de récupérer les cartographies MAET (malgré diverses demandes et appui de la DDT) ;
- les données ponctuelles de zones humides n'ont pas été intégrées car cela aurait complexifié les traitements. De plus, cet aspect n'a pas été prévu initialement ;
- dans le cadre des cartographies MAET, nous avons noté quelques données manquantes comme la typologie (non indiqué dans la table source) ou la date ;
- la mise à jour a provoqué la scission de zones humides qu'il a fallu ré agréger au moins pour partie ;
- lors de la scission puis fusion de polygones, la gestion de quelques identifiants identiques a été délicate (4 seulement) ;
- des difficultés d'homogénéisation liées à la présence de pistes ont dû être gérées : dans le cadre des inventaires, les pistes/routes sont souvent intégrées à la zone humide dès lors qu'il y a un lien fonctionnel. Ce n'est pas le cas dans le cadre des MAET où les infrastructures linéaires sont systématiquement exclues. Cela induit un biais méthodologique et augmente le nombre de polygones.

Conclusion

Ce travail permet pour la première fois de présenter une synthèse des données cartographiques liées aux zones humides présentes en Lozère entre 1999 et 2014 (sauf pour les mesures agro-environnementales et contrat Natura 2000 qui sont intégrés jusqu'en 2012). Cette synthèse cartographique des entités surfaciques a été, difficile et le travail beaucoup plus conséquent que prévu.

La surface totale des zones humides est de 14526,88 ha pour 5113 polygones. Rappelons que certains polygones liés à la cartographie des mesures agro-environnementales ont des surfaces minimes, ce qui s'explique par l'objectif même de la cartographie (cartographie des habitats au sein de parcelles définies préalablement). Ainsi la surface minimum est seulement de 0,00035 ha, tandis que la surface maximum est de 116,791 ha, la moyenne étant faible, avec 2,56 ha et un écart-type 7,18.

Malgré les limites inhérentes à ce type de travail, cette cartographie synthétique propose une vision fiable de la répartition et des types de zones humides présents en Lozère. Il existe encore des secteurs orphelins de toute prospection et cette carte a donc vocation a être réactualisée. Elle se propose d'être un outil d'aide à la décision.

ANNEXES

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN ADOUR-GARONNE

DEPARTEMENT DE LA LOZERE - SECTEUR DE LA MARGERIDE-OUEST

A - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

N° ZONE HUMIDE	NOM DE LA ZONE
048CENLO.....	.....

REDACTEUR	DATE	COMMUNES	ALTITUDE
.....	...../...../.....	.....	.....

E - CARTES

1 - CRITERES DE DELIMITATION ...../...../...../...../...../.....

B - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

1 - DESCRIPTION GENERALE ET PAYSAGERE

.....
.....
.....
.....

2 - TYPOLOGIES

2a.TYPOLOGIE SDAGE	2b.TYPOLOGIE SAGE
.....	.....

2c. CORINE Biotope (et code N 2000)

.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)

3 - HYDROLOGIE ET HYDRAULIQUE

3a. Fréquence de submersion

0 - Inconnu	2 - Toujours submergé	4 - Régulièrement submergé
1 - Jamais submergé	3 - Exceptionnellement submergé	

3b. Connexion de la zone humide dans son environnement

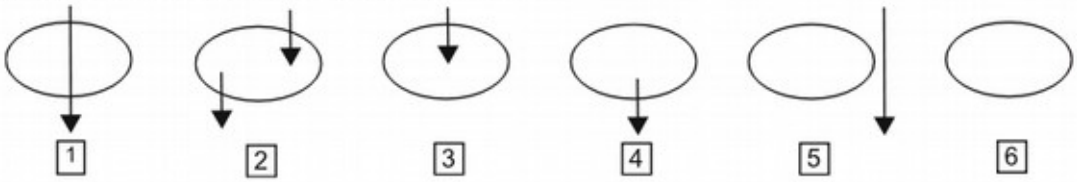

HYDROLOGIE ET HYDRAULIQUE (suite)

3c.

Entrées	Sorties	Permanence entrée
0 - inconnu	0 - inconnu	0 - inconnu
2 - cours d'eau	2 - cours d'eau	1 - permanente
3 - canaux/fossés	3 - canaux/fossés	2 - saisonnière
4 - sources	5 - nappes	3 - temporaire/intermittente
5 - nappes	6 - plans d'eau	
6 - plans d'eau	7 - ruissellement diffus	**Permanence sortie**
7 - ruissellement diffus	8 - eaux de crues	0 - inconnu
8 - eaux de crues	9 - pompage/drainage	1 - permanente
10- précipitations	11- évaporation	2 - saisonnière
		3 - temporaire/intermittente

3d. Fonctions hydrologique et hydraulique

...../...../...../...../...../.....

4 - INVENTAIRES

ZNIEFF TYPE I ..... TYPE II .....

5 - ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES (et animales) - noms scientifiques

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

6 - FONCTIONS BIOLOGIQUES ...../...../...../...../...../.....

7 - ACTIVITES HUMAINES ...../...../...../...../...../.....

8 -FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

9 - VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES ...../...../...../...../...../.....

C - CONTEXTE

1 - STATUTS FONCIERS ...../...../...../...../...../.....

2 - MESURES PROTECTION DES ESPACES ...../...../...../...../.....

D - EVALUATION

1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL HYDRAULIQUE

1 - proche de l'"équilibre naturel"

2 - sensiblement dégradé - pas de remise en cause des équilibres naturels

3 - dégradé - équilibres naturels perturbés

4 - très dégradé - équilibres rompus

2 - DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1 - Habitats non dégradés

2 - Habitats partiellement dégradés

3 - Habitats très fortement dégradés

3 - MENACES POTENTIELLES

.....

.....

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN ADOUR-GARONNE

DEPARTEMENT DE LA LOZERE - SECTEUR DE LA MARGERIDE-OUEST

FICHE SIMPLIFIEE

A - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

N° ZONE HUMIDE	NOM DE LA ZONE
048CENLO.....	.....

REDACTEUR	DATE	COMMUNES	ALTITUDE
.....	...../...../.....	.....	.....

POINT GPS	E - CARTES 1 - CRITERES DE DELIMITATION
.....	...../...../...../...../.....

B - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

2 - TYPOLOGIES

2a.Typologie SDAGE	2b.Typologie SAGE
.....	.....

2c. CORINE Biotope (et code N 2000)

.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)
.....	.....%	(.....)	.....	.....%	(.....)

5 - ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES (et animales) - noms scientifiques

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

7 - ACTIVITES HUMAINES

0 pas d'activité marquante	10 urbanisation
1 agriculture	12 infrastructures linéaires (routes, voies ferrées)
2 sylviculture	16 carrière/extraction granulats/mines
3 élevage	17 activité hydroélectrique, barrage
4 pêche	19 gestion conservatoire
5 chasse	20 prélèvements d'eaux
7 tourisme/loisirs	21 autres

8 - FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

10.0 Aménagements lourds	60.0 Pratiques liées aux loisirs
20.0 Pollutions et nuisances	70.0 Pratique de gestion des espèces et des habitats
30.0 Pratiques liées à la gestion des eaux	80.0 Processus naturels abiotiques
40.0 Pratiques agricolles et pastorales	90.0 Processus naturels biologiques
50.0 Pratiques et travaux forestiers	

COMMENTAIRE/REMARQUES/DESCRIPTION GENERALE ET PAYSAGERE

.....

.....

.....

22.1		EAUX DOUCES
	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire
	22.12	Eaux mésotrophes
	22.13	Eaux eutrophes
	22.14	Eaux dystrophes
22.2		GALETS OU VASIERES NON VEGETALISES
	22.32	Gazons amphibies annuels septentrionaux
	22.41	Végétations flottant librement
	22.42	Végétations enracinées immergées
24.1		**LITS DES RIVIERES**
	24.11	**Ruisselets**
	24.44	Végétation des rivières eutrophes
37.1		COMMUNAUTES A REINE DES PRES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
37.2		**PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES**
	37.21	**Prairies humides atlantiques et subatlantiques**
	37.22	**Prairies à Jonc acutiflore**
	37.24	Prairies à Agropyre et Rumex
	37.25	Prairies humides de transition à hautes herbes
37.3		PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES
	37.31	Prairies à Molinie et communautés associées
	37.32	**Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard**
37.71		Ourlets des cours d'eau
37.8		MEGAPHORBIAIES ALPINES ET SUBALPINES
	37.81	Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes
44.1		FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES
	44.12	Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes
44.3		FORET DE FRENES ET D'AULNES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
	44.31	Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)
	44.32	Bois de Frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide
44.4		FORETS MIXTES DE CHENES, D'ORMES ET DE FRENES DES GRANDS FLEUVES
	44.42	Forêts fluviales médio-européennes résiduelles
44.9		BOIS MARECAGEUX D'AULNE , DE SAULE ET DE MYRTE DES MARAIS
	44.92	Saussaies marécageuses
44.A		FORETS MARECAGEUSES DE BOULEAUX ET DE CONIFERES
	44.A1	Bois de Bouleaux à Sphaignes
	44.A2	Bois tourbeux de Pins sylvestres
51.1		TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
	51.11	Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses
51.2		TOURBIERES A MOLINIE BLEUE
53.1		ROSELIERES
	53.11	Phragmitaies
	53.13	Typhaies
	53.14	Roselières basses
	53.16	Végétation à Phalaris arundinacea
53.2		COMMUNAUTES A GRANDES LAICHES
	53.21	Peuplements de grandes laîches (Magnocariçaies)
53.4		BORDURES A CALAMAGROSTIS DES EAUX COURANTES
		JONCHAIES HAUTES
54.1		SOURCES
	54.11	Sources d'eaux douces pauvres en bases
54.4		**BAS-MARAIS ACIDES**
	54.42	**Tourbières basses à Carex nigra, C. canescens et C. echinata**
	54.46	Bas-marais à Eriophorum angustifolium
54.5		TOURBIERES DE TRANSITION
	54.53	Tourbières tremblantes à Carex rostrata
	54.54	Pelouses à Carex limosa
	54.59	Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris
81.2		PRAIRIES HUMIDES AMELIOREES

Source de données	Organisme auteur	Type	Années
Inventaires			
	CDSL	Inventaire Zones humides du Mont-Lozère	1999-2000
	PnC	Inventaire Zones humides du Mont-Lozère	2000
	CDSL	Inventaire Tourbières crêtes de la Margeride	2001-2002
	ONF	Inventaire Zones humides Zone test Margeride	2002
	CDSL	Inventaire Zones humides alcalines	2003-2004
	Meandre	Inventaire Zones humides de l'Aigoual	2004
	CDSL	Inventaire Zones humides Loire Nature	2004-2005
	ONF	Inventaire Zones humides Loire nature	2004-2005
	CDSL	Inventaire Zones humides Plateau de l'Aubrac	2005
	ONF	Inventaire Zones humides Plateau de l'Aubrac	2005
	CDSL	Inventaire mares	2006
	CDSL	Inventaire mares échantillon	2006
	CEN Lozère	Inventaire Zones Humides Margeride Ouest	2012 à 2014
Documents d'objectifs Natura 2000			
	CDSL	Cartographie DOCOB Charpal	2004
	ONF	Cartographie DOCOB Charpal	2004
	PnC	Cartographie DOCOB Combe des Cades	2004
	CDSL	Cartographie DOCOB Tarn Tarnon et Mimente	2011
	ONF	Cartographie DOCOB Tarn Tarnon et Mimente	2011
Mesures agro-environnementales			
	ONF	Cartographie MAEt Natura 2000 Causse de Barjac	-
	ONF	Cartographie MAEt Natura 2000 Plateau de Charpal	2004-2012
	CDSL	Diagnostic MAEt Natura 2000 Plateau de Charpal	2009
	ONF	Cartographie MAEt Natura 2000 Montagne de la Margeride	2006 à 2012
	CDSL	Diagnostic MAEt Natura 2000 Montagne de la Margeride	2007-2008-2012
	PnC	Cartographie MAEt	2006 à 2012
Contrat N2000			
	ONF	Cartographie Contrat Natura 2000 Charpal	2004
	ONF	Cartographie Contrat Natura 2000 Margeride	-
	ONF	Cartographie Contrat Natura 2000 Mont-Lozère	-
Diagnostics/expertises conservatoire			
	CDSL	Diagnostics Conservatoire	2003-2009
	CEN Lozère	Diagnostics SAGNE 48	2006 à 2012
	CDSL	Expertises MISE	2007
	CEN Lozère	Visite-conseil SAGNE 48	2007 à 2011
	CEN Lozère	Visite-conseil Programme Loire nature	2011
	CEN Lozère	Diagnostics Programme Loire Nature	2011-2012
Autres			
	ONF	Diagnostic Programme Loire Nature	2004
	Meandre	Cartographie Zone Coeur PnC	2009
	CDSL	Cartographie Zone Coeur PnC	2009-2010
	ONF	Cartographie Zone Coeur PnC	2009 à 2011
	PnC	Cartographie Zone Coeur PnC	2010

CDSL = CEN LOZÈRE